



Description

Le carrossier-peintre ou la carrossière-peintre entretiennent ou refont la peinture de véhicules de tous genres (voitures particulières, poids lourds, véhicules utilitaires, caravanes, téléphériques, etc.) en vue de les protéger contre la corrosion et également d'améliorer leur aspect esthétique. Ils interviennent le plus souvent après les réparations effectuées par les carrossiers-tôliers. Les véhicules atteints par la rouille ou dont les peintures sont altérées par le temps et les intempéries leur sont également confiés. Ils sont sollicités aussi par des clients qui désirent sur leurs carrosseries des inscriptions, des motifs décoratifs ou des peintures aux effets spéciaux.

Leurs activités principales consistent à :

Préparation des surfaces

- laver, nettoyer, décaper et dérouiller les surfaces (tôle, aluminium, plastique, etc.) pour les égaliser;
- mastiquer les défauts, à la spatule ou au pistolet, pour éliminer les irrégularités;
- poncer, à la main ou avec une meule électrique pour égaliser la surface;
- nettoyer soigneusement les éléments pour les préparer à recevoir les couches de revêtement;
- masquer les surfaces qui ne doivent pas recevoir de peinture;
- appliquer les traitements contre la corrosion;
- pulvériser une sous-couche isolante qui permet aux couches suivantes de bien adhérer à la tôle;
- poncer cette sous-couche pour rendre la surface lisse et prête à recevoir la peinture de finition;

Préparation de la peinture

- choisir et mélanger les couleurs pour obtenir la nuance exacte, surtout si la couleur d'origine du véhicule a changé avec le temps ou si la couleur désirée n'existe pas ou plus sur le marché;
- tester la couleur sur des plaquettes d'échantillon;

Peinture et séchage

- dans un local bien éclairé et exempt de poussière, gicler les couches de peinture à l'aide d'un pistolet, en respectant les temps de séchage nécessaires entre chaque couche;
- exécuter des travaux simples de peinture décorative (inscriptions, raisons sociales, dessins ou sujets avec effets spéciaux) sur les carrosseries qui en étaient dotées;
- sécher le véhicule dans un four ou avec un appareil à infrarouge;
- polir et retoucher les défauts éventuels;
- lustrer les peintures définitives pour leur donner leur éclat.

Environnement de travail

Le carrossier-peintre ou la carrossière-peintre travaillent dans de grandes entreprises de carrosserie, des ateliers spécialisés ou pour des entreprises privées ou publiques possédant un parc important de véhicules.

Formation

La formation de carrossier-peintre ou de carrossière-peintre s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique dans un atelier (4 jours par semaine);
- cours théoriques à l'école professionnelle (1 jour par semaine),
- cours interentreprises (48 à 56 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de carrossier-peintre ou de carrossière-peintre.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques	Leçons
Connaissances professionnelles: - mathématiques techniques - technologie - connaissances techniques - formes et couleurs - discipline "ouverte"	800
Culture générale	480
Sport	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Perception correcte des couleurs
- Précision et minutie
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Le carrossier-peintre ou la carrossière-peintre peuvent se spécialiser dans la préparation des couleurs et devenir coloristes, être nommés chefs d'atelier ou se consacrer au conseil à la clientèle. D'autres peuvent postuler comme experts en automobiles auprès d'assurances. Des débouchés sont également envisageables dans le vernissage industriel, l'application de peinture ou laque sur des articles de consommation (ustensiles, outils, etc.) ou sur des biens d'équipement (meubles métalliques, équipements de cuisine, bâtis de machines, etc.). Outre les emplois dans les carrosseries, les grandes entreprises privées ou publiques possédant un parc important de véhicules sont des employeurs potentiels.

CFC délivrés en Suisse romande en 2010:

FR: 15; GE: 9; JU: 3; NE: 4; VD: 20; VS: 25.

Perfectionnement

Les carrossiers-peintres peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral de peintre en automobiles;
- brevet fédéral de conseiller-ère de vente automobile;
- etc.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Carrossier-tôlier CFC/Carrossière-tôlière CFC
- Peintre en bâtiments CFC
- Vernisseur industriel CFC/Vernisseuse industrielle CFC

Adresses utiles

Fédération des carrossiers romands (FCR)

Secrétariat général

c/o KPMG SA

Hofgut

3073 Gümligen

Tél.: 031 384 76 84

<http://www.fcr.ch/>